



Objet et mémoire

Les plans de 1874 de l'architecte Anton Nein indiquent un état du Château avant les transformations du XXème siècle. Ils sont le point de départ. C'est à partir de cet état antérieur que notre projet ambitionne de réorganiser le programme et de révéler la substance ancienne.

Dès l'origine, les espaces du Château se répartissent en trois ensembles, publics, privés et de services. Ce parallélisme a conduit le projet tout au long de son développement. La salle de médiation culturelle se loge dans l'Aula Inferior, le local d'exposition et de travail des artistes dans les celliers et la chambre chauffée au nord-est.

Fonction et pragmatisme

Les espaces culturels se situent autour de la cour du Château au rez-de-chaussée. De là les voyageurs, les participants aux visites guidées et les usagers du Musée se retrouvent pour un circuit dans l'histoire mais aussi à la découverte de travaux de création d'aujourd'hui. Ce lieu est multimodal, il répond aussi aux manifestations culturelles ponctuelles qui s'y déroulent : la fête de la musique, les Francomanias et les expositions saisonnières, mais aussi dans l'usage courant comme cour de distribution aux accès des services publics et à leurs espaces communs. Il est lieu d'échanges et de rencontres entre les différents utilisateurs.

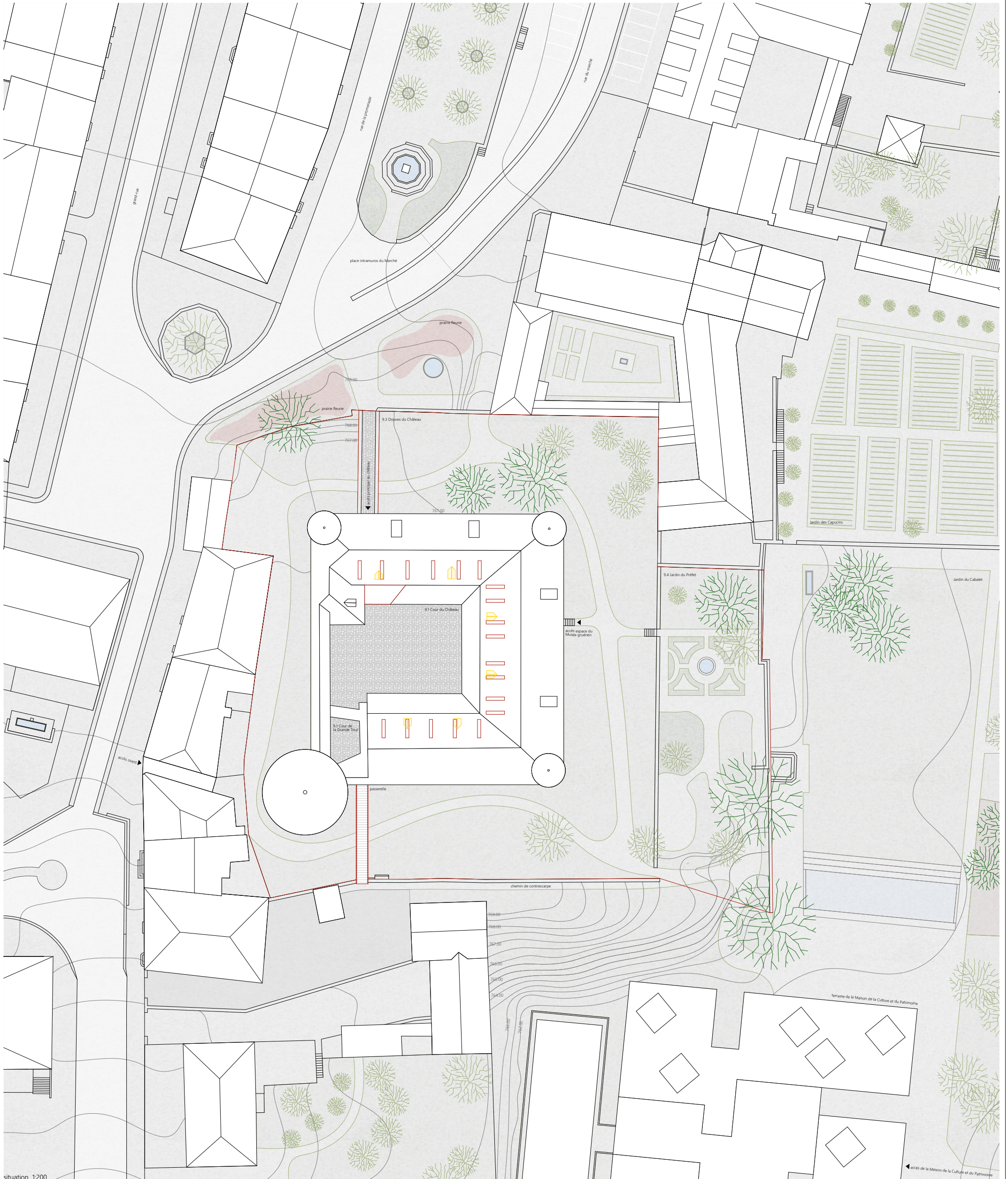
Au 1er étage la préfecture est organisée dans les ailes est et sud, et le service du SAINEC dans l'aile nord. La figure spatiale de la coursive, desservie par deux escaliers, retrouve son usage et permet d'accéder à l'ensemble des fonctions. L'ancienne salle du tribunal se reconvertit en salle des mariages. Les locaux de service et d'archives sont aménagés sous les combles dans une sorte d'entre-étage ne bénéficiant que de quelques ouvertures naturelles. Le vide technique entre les planchers permet une distribution horizontale des différents flux de ventilation, de conduites sanitaires et d'électricité.

Dans la toiture prennent place, au nord, les services du registre foncier et au sud ceux de l'Enfance et de la Jeunesse. L'aile est reste réservée aux fonctions partagées et d'accueil, salle de conférence, d'entretien ou de consultation. Tel le chemin de ronde, la circulation se déroule de part et d'autre, du côté cour ou du côté ville. Les trois tourelles situées dans les angles se retrouvent dans les zones d'attente des visiteurs. Elles participent à l'articulation des différentes fonctions.

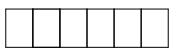
Parcours

Le projet conserve le parti pris d'une grande perméabilité du site pour les déplacements de mobilité douce et plus particulièrement au pourtour du château. Les douves sont maintenues dans leur caractère fortement végétalisé. Le Château constitue l'amorce de la promenade muséale. Un cheminement permet de faire le tour du Château, mais aussi de se connecter au parc du Cabalet, au jardin des Capucins, à la future Maison de la Culture et du Patrimoine, et dans la partie haute à la Place intramuros du Marché. Le traitement en gravier s'élargit au sud-ouest afin de conserver une aire de service pour l'entretien, les manifestations et aux portes et passages des rez-de-chaussée inférieurs des maisons attenantes.

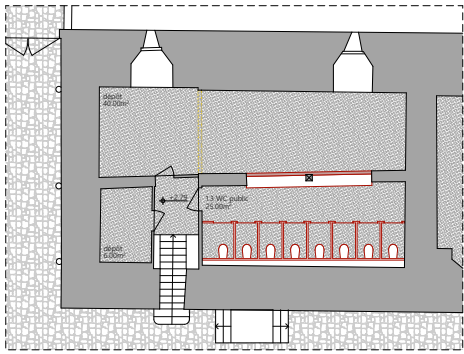
De la poterne de la courrette de la Grande Tour, une passerelle en structure métallique et revêtement en planches de bois rejoint un chemin de contrescarpe nouvellement créé offrant une promenade haute de la cour du Château aux jardins en aval. Le garde-corps du pont d'accès nord, construit en 1763-68, est restitué en une serrurerie métallique. Trois arcades maçonnées sont réservées aux équipements techniques et d'entretien des douves, un barreaudage leur offre la protection nécessaire.



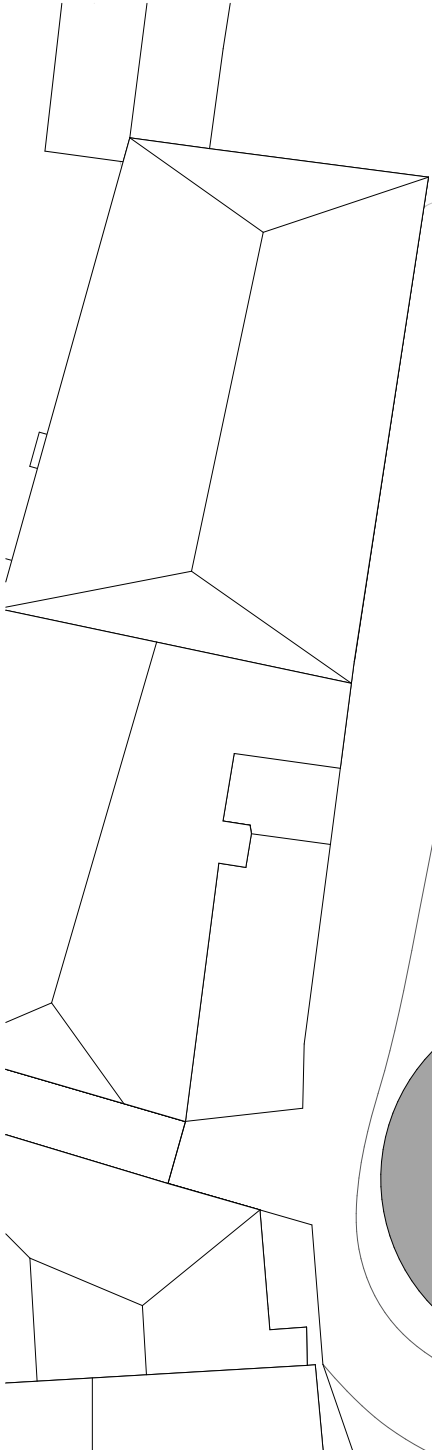
situation 1:200



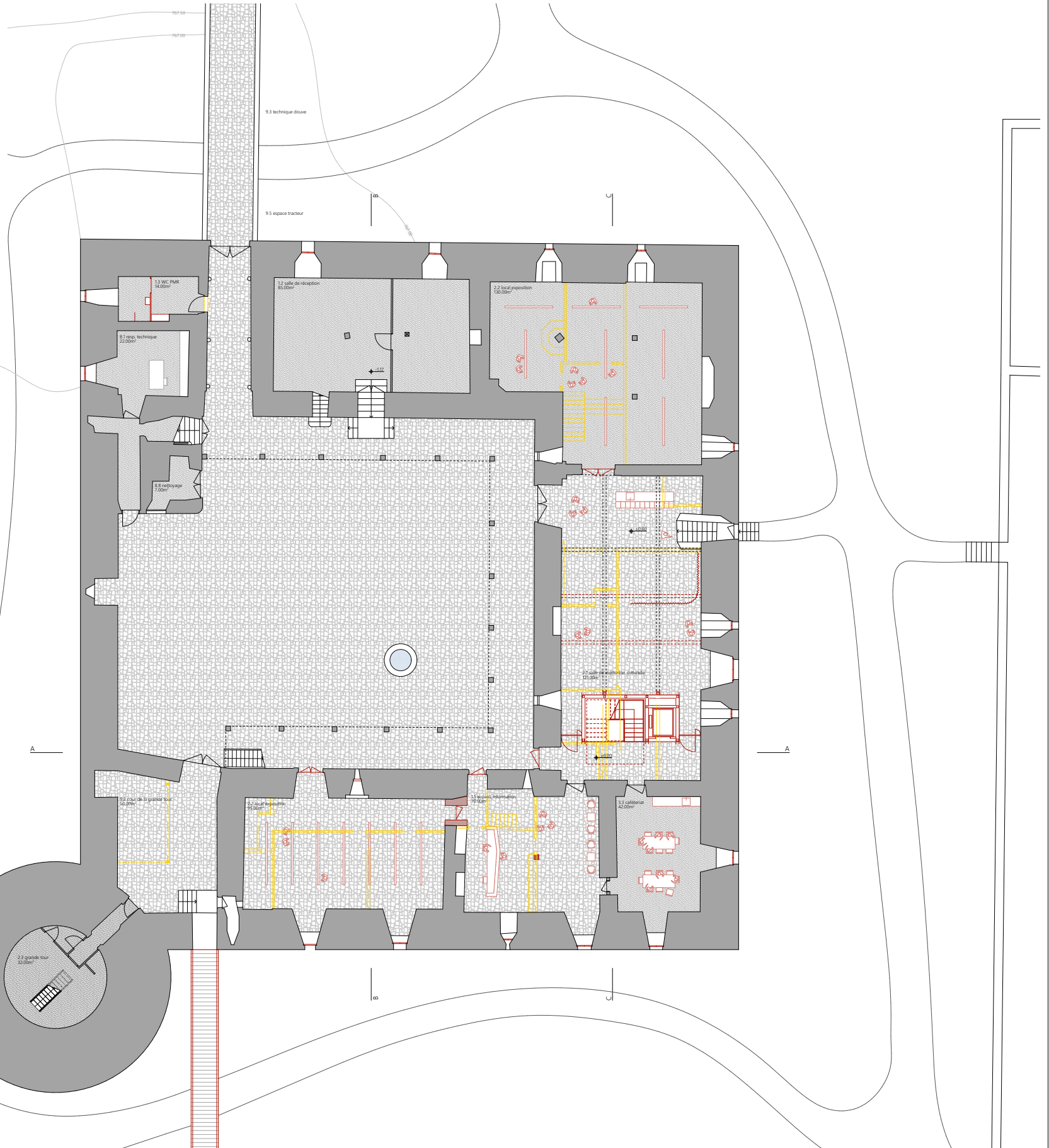
salle de médiation culturelle



rez-supérieur (sur 1.2 salle de réception) 1:100

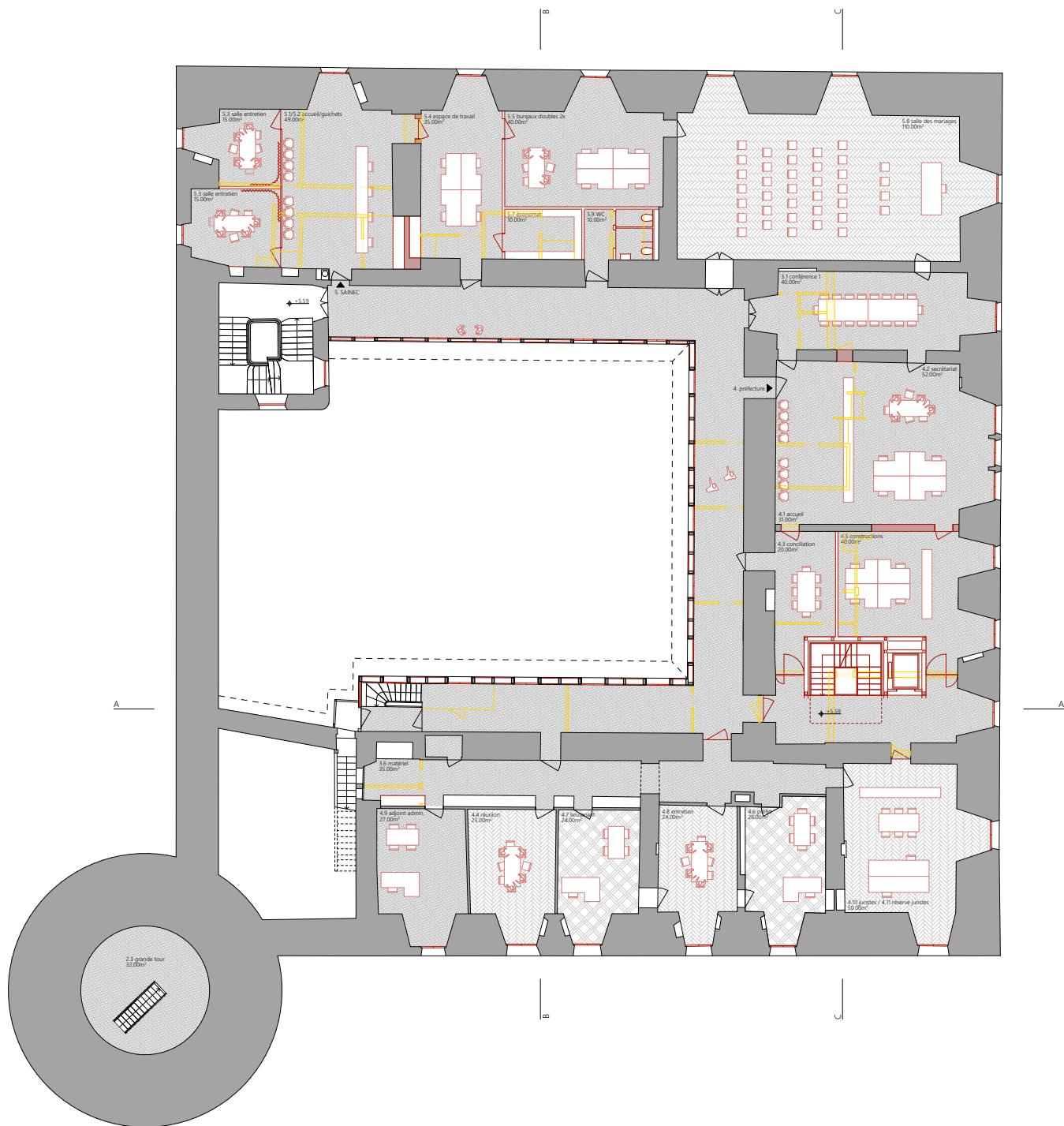


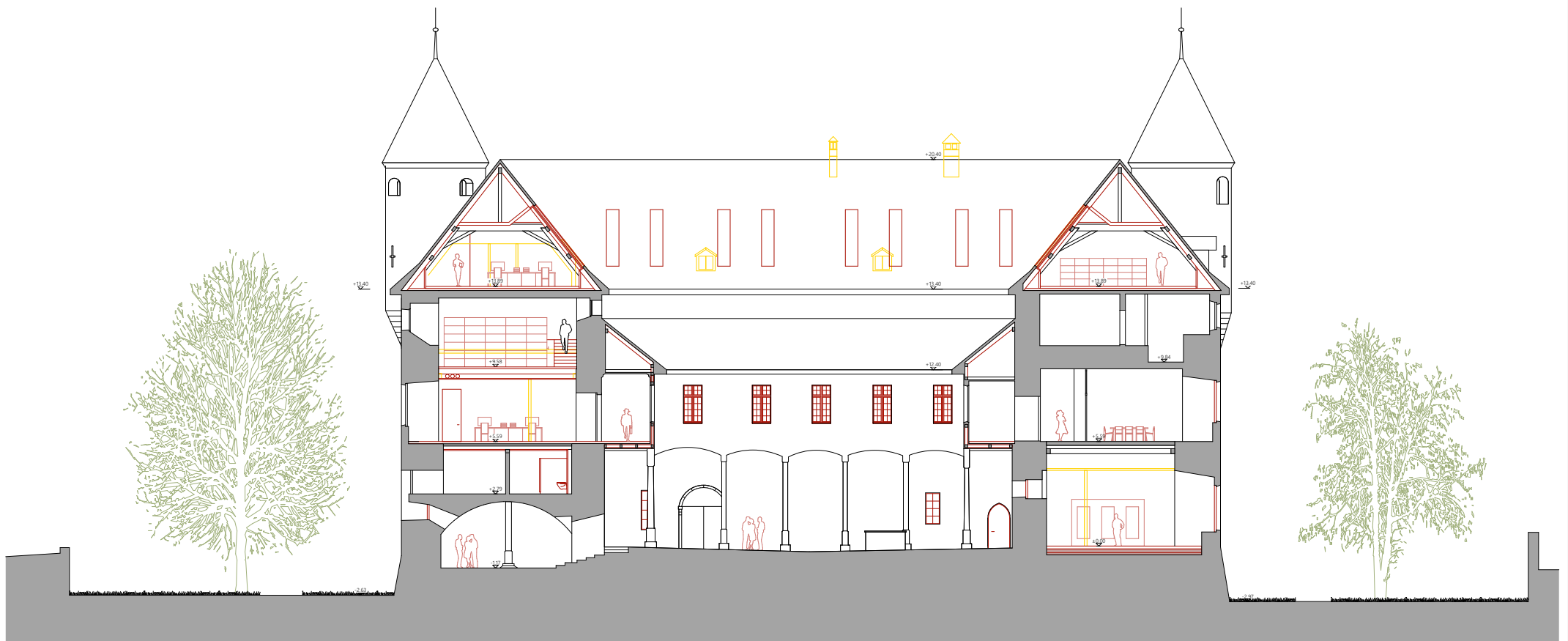
rez-de-chaussée 1:100



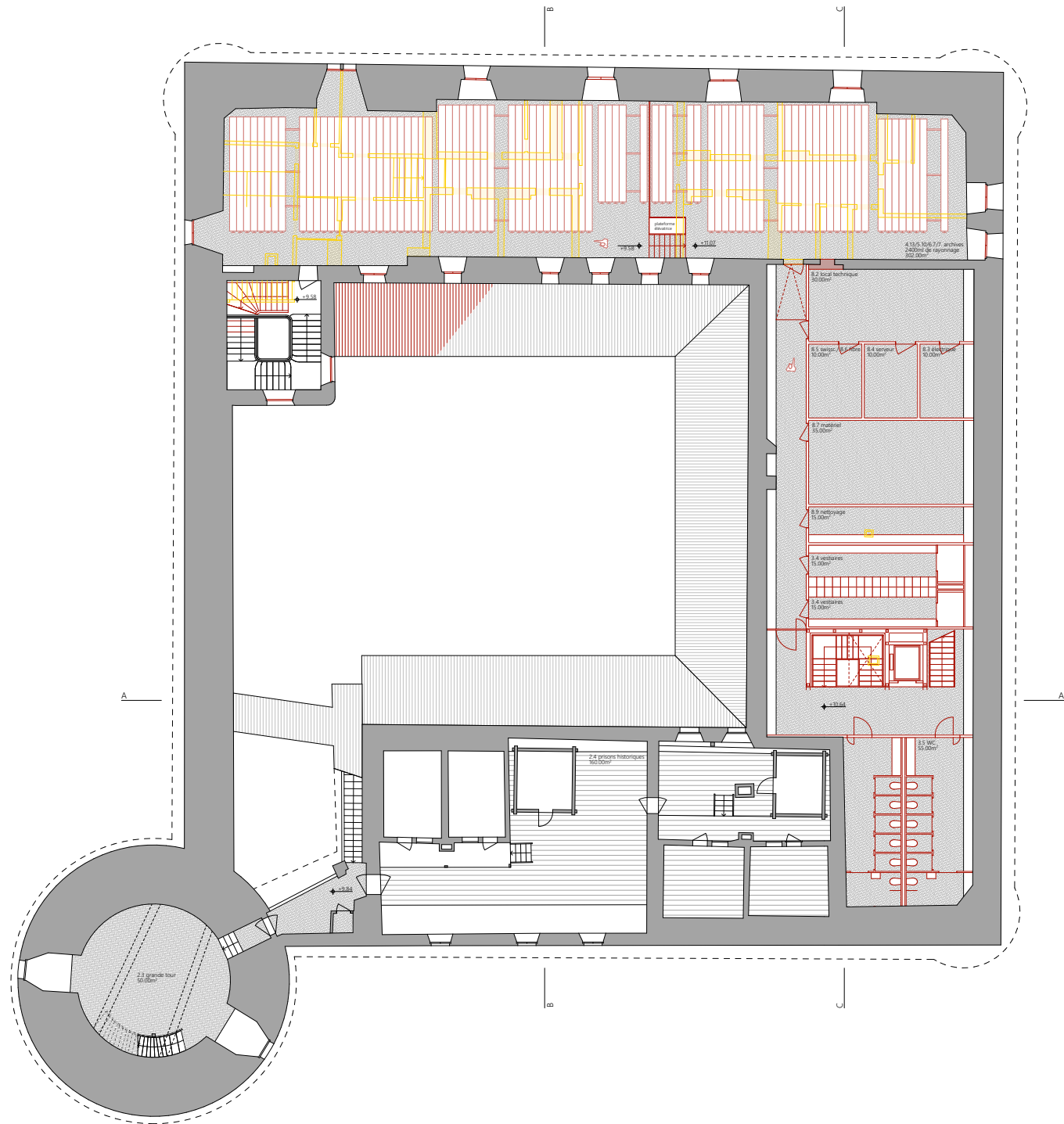


coupe A-A 1:100

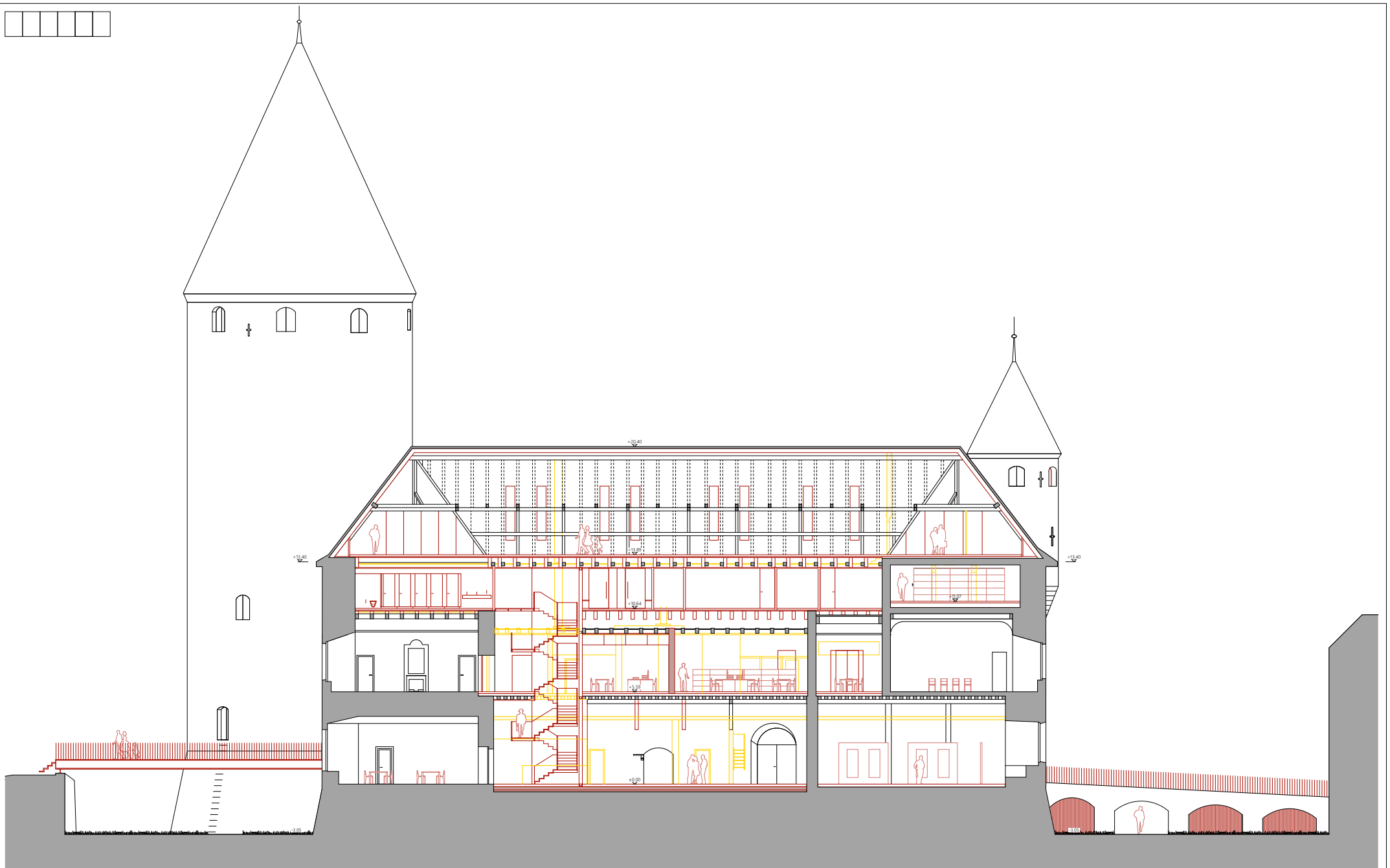




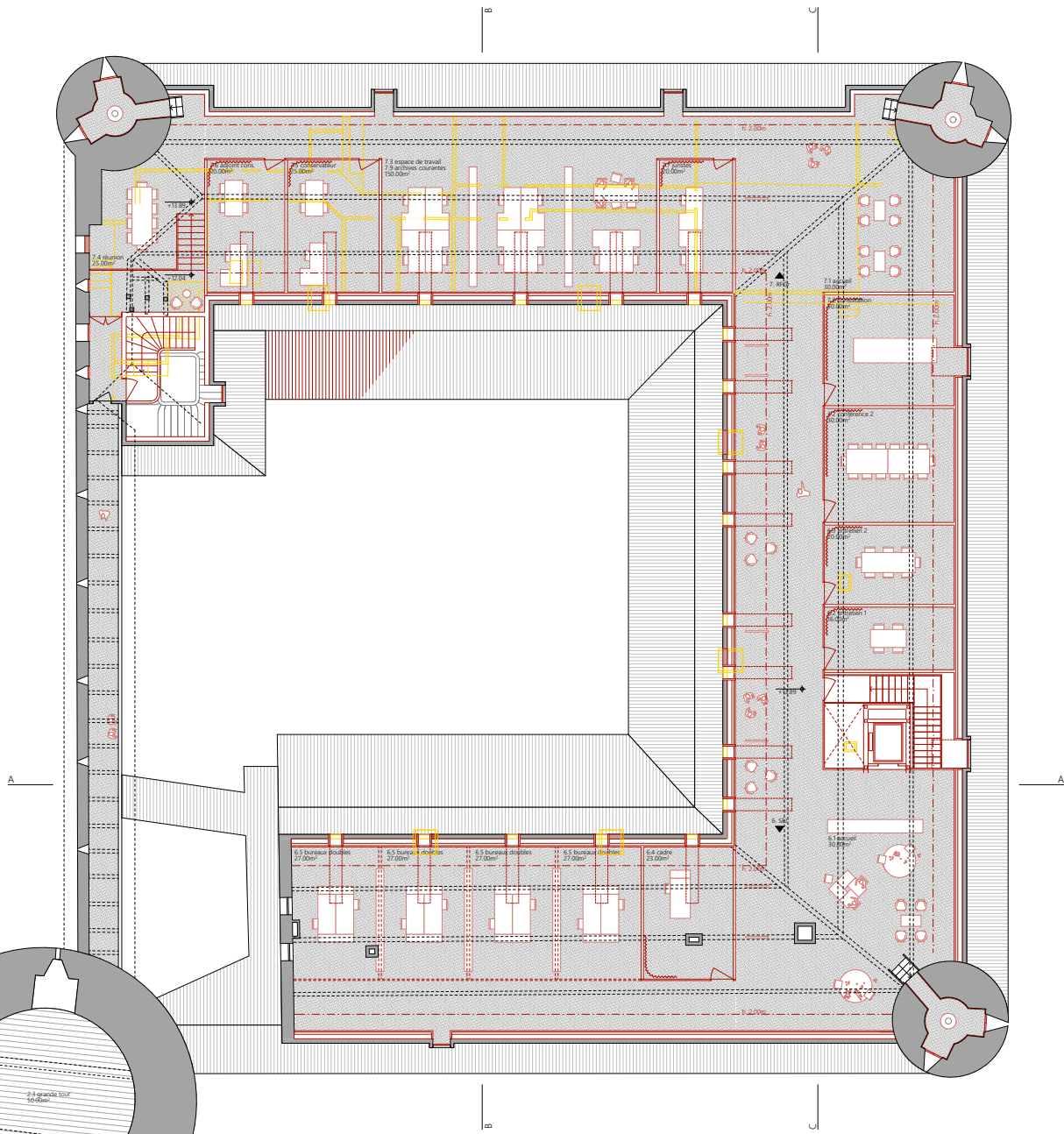
coupe B-B 1:100



2ème étage 1:100



coupe C-C 1:100



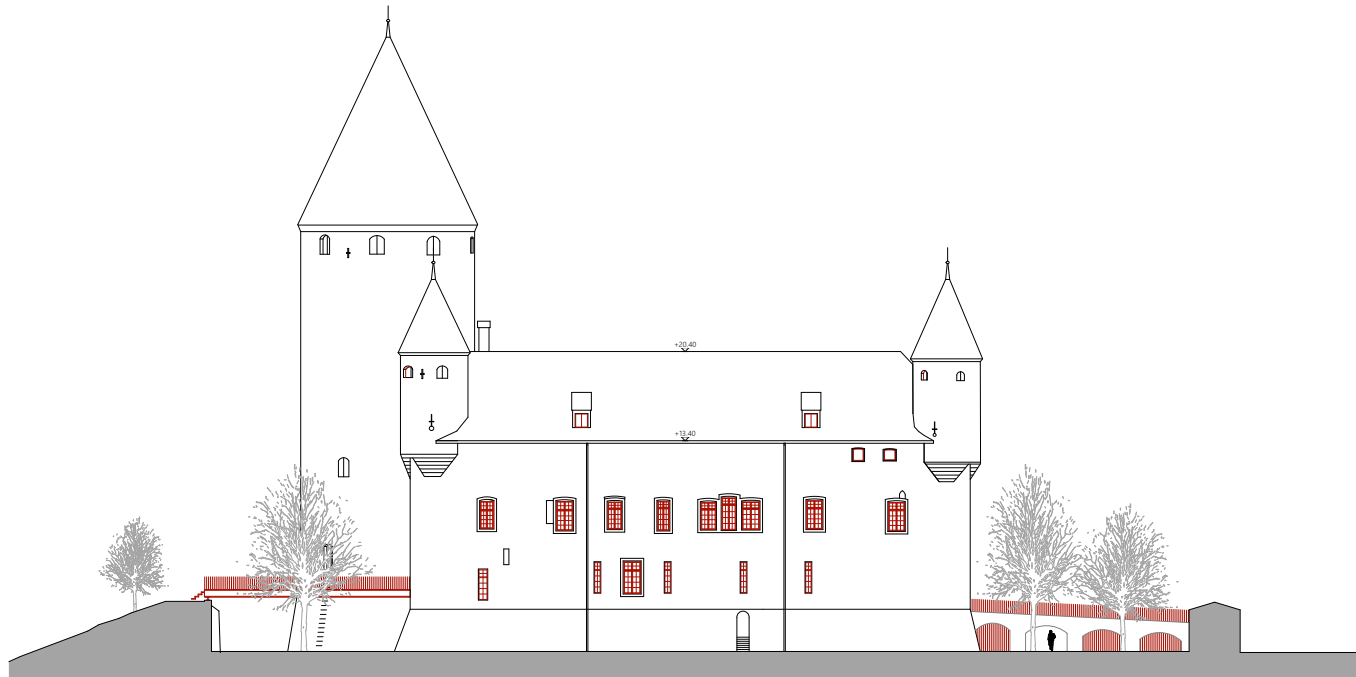


Matérialité et durabilité

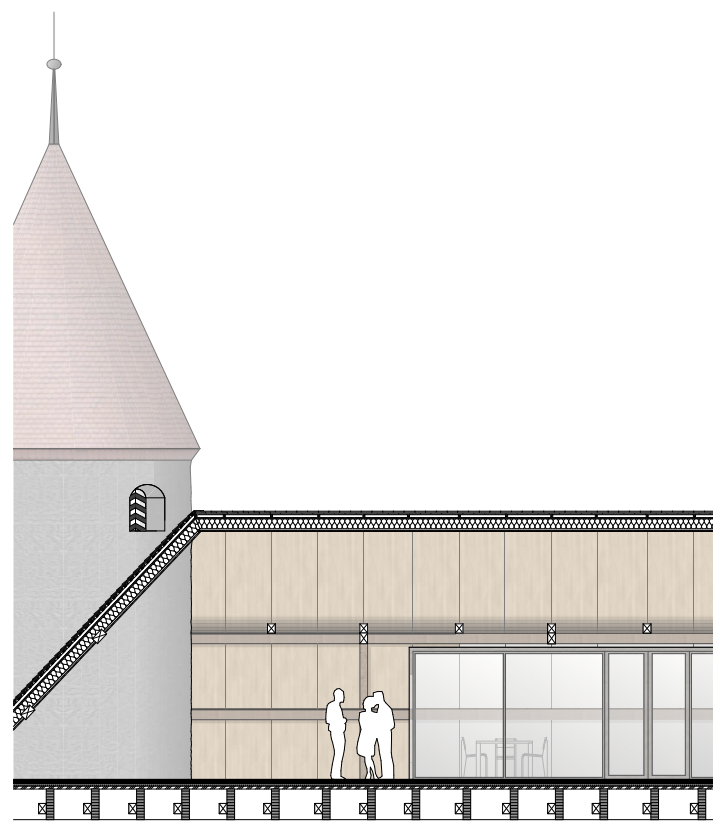
Située dans l'aile est, la position du deuxième escalier, nouvellement créé, répond aux normes de protection incendie, plus particulièrement au respect des distances de chemins de fuite. Nouvelle distribution verticale, elle assure également l'accessibilité aux différents espaces aux personnes à mobilité réduite. Elle s'insère dans la charpente par la mise en place de chevêtres et de deux poteaux en acier remplis de béton, garantissant une résistance REI60 et la reprise des deux sommiers en bois de la salle de médiation culturelle.

La structure des parois et des paliers de l'escalier est constituée de poteaux et de pannes métalliques contreventés par des croix de St-André. La mise en œuvre permet d'intervenir légèrement et les charges sont facilement reportées au niveau du rez-de-chaussée. L'habillage est en plaques nervurées d'acier calaminé soudées, disposées dans un plan vertical. La structure encapsulée au moyen d'une couche de type Promat répond à l'exigence REI60/ RF1. Cet habillage se développe dans les étages afin de répondre aux différents espaces de distribution. Dans le temps elle se veut adaptable, réversible voire, dans les décennies à venir, démontable.

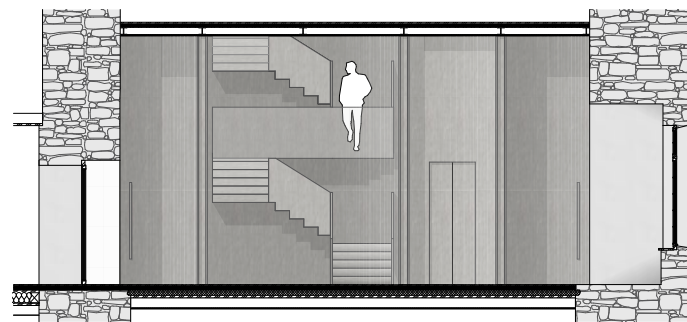
Les cloisons de séparation sont conçues pour être non-porteuses et donc flexibles. Quelquefois vitrées, elles contribuent à la lecture du plan d'origine dans une dialectique de complémentarité. Hormis dans les salles préservées, celles-ci sont en structure métallique ouvertes ou pleines selon si elles sont en relation avec un espace public ou si elles font office de séparation. Les murs de refends d'origine sont complétés en maçonnerie.



façade est 1:200



élévation comble | 1:50



élévation cage d'escalier | étage 1 | 1:50



travée 1:50